

CONDITIONS GENERALES

Prix par personne : **Frs 2'380.--**
(=env. €1'440)

qui comprend :

- vols de ligne, taxes comprises
- logement confortable en chambre double, hôtels 3-4 étoiles
- petit déjeuner et repas du soir chaque jour (demi pension)
- déplacements en minibus
- guide local (M. Erdinç Aydin)
- toutes les entrées aux sites mentionnés

ne comprend pas :

- boissons et repas de midi
- supplément si logement en chambre individuelle : Frs 350.— (=env. €210)
- assurances annulation & assistance.

Inscription :

Veuillez retourner votre bulletin d'inscription le plus rapidement possible à l'agence de voyages Agapé Tours.

En retour, vous recevrez une confirmation écrite avec deux bulletins de versement, l'un pour l'acompte de Frs. 500.-- par personne, le deuxième pour le solde payable au plus tard 30 jours avant le départ.

Le nombre de places étant limité à 12, les inscriptions seront acceptées dans l'ordre de leur arrivée.

AGAPE TOURS S.A.
Rue Roger-de-Guimps 3
CH-1400 YVERDON
Tél. 024/423.00.10
Fax : 024/423.00.19

E-mail : agape@agapetours.com
Site : www.agapetours.com



Conditions d'annulation :

En cas d'annulation d'une réservation définitive, les frais suivants seront à **votre** charge :

- + 61 jours avant le départ : Frs 50.- p.p.
- 60 à 30 jours : 50% du prix du voyage
- 29 à 15 jours : 75% du prix du voyage
- 14 à 0 jours : 100% du prix du voyage

Participation : Le prix forfaitaire est calculé sur la base de 10 à 12 personnes. En cas de participation inférieure, Agapé Tours se réserve le droit d'annuler le voyage ou d'adapter le prix en conséquence, ceci au moins 30 jours avant le départ.

Prix forfaitaire : sous réserve d'éventuelles modifications dues au cours du prix du carburant.

Formalités : passeport obligatoire, valable au moins 6 mois au-delà du voyage. Pas de visa nécessaire.

Swiss Travel Security

Agapé Tours est membre de la Swiss Travel Association of Retailers et fait partie de son « fond de garantie » garanti par l'assurance Helvetia/Patria.

Responsabilité :

AGAPE TOURS et l'accompagnateur n'interviennent dans chaque cas qu'à titre d'intermédiaires entre le client d'une part et les compagnies de transport, hôtels et autres entreprises de service d'autre part. Ils ne peuvent être rendus responsables d'accidents de quelque nature que ce soit, de blessures, retards, annulations, irrégularités, dommages, pertes de bagages ou d'autres objets.